



Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal  
Société de Gestion de l'Énergie de Manantali  
Société d'Exploitation de Manantali et de Félou

## **COMMUNIQUE**

### **SENSIBILISATION DES POPULATIONS DES ZONES TRAVERSÉES PAR LES LIGNES DE TRANSPORT D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE HAUTE TENSION DE L'OMVS**

La SEMAF SA, en charge de l'exploitation et la maintenance des lignes de transport électriques haute tension, constate avec regret, une recrudescence d'agressions des pieds des pylônes par les populations pour diverses activités notamment d'enlèvement de sable et latérite, d'aménagements, etc., comme le montrent ces quelques images illustratives.

En plus, les populations érigent des édifices sous l'emprise des lignes en violation des règles en la matière, même au risque de leurs vies.

Ces agressions de plus en plus fréquentes exposent les réseaux électriques à de graves dangers et des risques considérables notamment les chutes de pylônes dont les conséquences peuvent être :

- les pertes en vies humaines,
- l'entrave à l'exécution de la maintenance de la SEMAF,
- la destruction de matériels,
- l'interruption de la fourniture d'électricité aux populations des trois pays concernés de l'OMVS (Mali, Mauritanie et Sénégal).

La SEMAF SA invite les autorités à tous les niveaux, les populations et l'ensemble des partenaires à participer à cette campagne de sensibilisation sur les dangers et les risques liés à ces pratiques aux abords des lignes et pylônes électriques.

Toutes les activités d'enlèvement de sable et de latérite, d'aménagements quelconques sont formellement interdites dans l'emprise des lignes et pylônes (20 mètres de part et d'autre de l'axe des pylônes et lignes). Il est également interdit d'escalader les pylônes électriques.

La SEMAF SA sait compter sur la collaboration de tous pour sauvegarder ces biens communs, assurer la continuité de la fourniture d'électricité et la sécurité des biens et des personnes.

**Fait à Manantali, le 8 novembre 2024**

**Le Directeur Général**

## OCCUPATION DE L'EMPRISE DES LIGNES HT



